

SORTIES TOURISTIQUES

Une balade touristique aura lieu les **Mardis 26 juillet et 16 août à 17h00**, durée d'environ 2h30. Visite d'une exploitation tabacole, d'une ferme hélicicole et de l'Eglise d'Ebersheim. Départ à 17h Place de la mairie. Respect des gestes barrières.

MAISONS FLEURIES

Le passage du jury des maisons fleuries aura lieu le dimanche 31 juillet 2022.

ROUTE BARREE: QUAI DU MOULIN

Route barrée quai du moulin du 1er août au 2 août inclus*.

Accès Moulin Kircher et Armbruster possible Pour plus d'information, contactez la mairie. *arrêté municipal n°42/2022

COLLECTE DE SANG

L'amicale des donneurs de sang bénévoles d'EBERSHEIM-EBERSMUNSTER organise en partenariat avec l'Etablissement Français du Sang, une collecte de sang, **vendredi 12 août 2022 de 17h à 20h à la salle polyvalente d'EBERSHEIM.** A l'issue du don, une collation sera offerte par l'amicale.

L'établissement français du sang précise que depuis le 1er juillet 2020, il faut présenter une pièce d'identité avant le don (carte d'identité ou passeport ou permis de conduire) ou pour les donneurs réguliers, la carte du donneur du sang.

REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES ET PLAN CANICULE

Chaque année, à l'approche de l'été, le Centre Communal d'Action Sociale recense les personnes âgées, en situation de handicap, isolées, fragilisées ou vulnérables de la commune afin d'assurer, en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, épidémie...), une veille téléphonique et d'apporter si nécessaire un soutien matériel ou psychologique, une écoute ou encore une vigilance accrue en cas d'absence des proches ou d'isolement.

Si tel est votre cas, ou si une personne de votre entourage est concernée, il est possible de vous inscrire de manière préventive et à tout moment de l'année sur le registre de recensement nominatif et confidentiel, conformément aux dispositions de la loi du n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et handicapées.